

SANTÉ AU TRAVAIL 72 RÉINTÈGRE LA FONCTION PUBLIQUE À PARTIR DE JANVIER 2026
Une équipe dédiée pour un suivi centralisé au Mans

POURQUOI CETTE RÉINTÉGRATION ?



Un **renforcement**
des équipes médicales et techniques.



Une **équipe pluridisciplinaire dédiée** : médecins du travail, infirmières, assistantes médicales, préventeur.



Une **centralisation**
sur un pôle santé-travail

COMMENT RÉ-ADHÉRER À SANTÉ AU TRAVAIL 72 ?



Envoi d'un accusé de réception

Santé au Travail 72 vous adresse un e-mail vous confirmant la réactivation de votre espace.



Connexion à votre espace

Mise à jour de la liste de vos agents et de leurs risques.



Mise en place du suivi de vos agents

- visites médicales avec une périodicité selon vos risques
- prévention des risques professionnels
- prévention de la désinsertion professionnelle



Envoi de la convention

La convention signée est à retourner par e-mail à fonctionpublique@st72.org



Réinitialisation de votre mot de passe

Vous recevrez un e-mail vous permettant de générer un nouveau mot de passe afin de pouvoir accéder à votre espace adhérent.



2026 : déclaration de vos effectifs

Validation de vos effectifs présents au 1^{er} janvier 2026 et génération de la facture de cotisation.

01

02

03

04

05

06

02 43 74 04 04

Santé au Travail 72 - 9 rue Arnold Dolmetsch - 72021 Le Mans Cedex 2 - www.st72.org